

Votes électroniques AG FFESSM 7 et 8 décembre 2024 - Antibes

Marseille, le 28 octobre 2024

Les votes lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et élective d'Antibes, les 7 et 8 décembre 2024, se dérouleront par **voie électronique uniquement**.

Les résolutions soumises à ce vote sont jointes à cette circulaire (résolutions et ordre du jour).

Modalités d'organisation du vote électronique

Les votes électroniques seront organisés par la Société VP Dive comme déjà mentionné dans les communications précédentes.

Seules les structures ayant au moins un an d'existence pourront prendre part aux votes, puisque le nombre de voix est calculé sur le nombre de licences délivrées la saison précédente allant du 15/09/2023 au 31/08/2024.

Seules les structures ayant réglé le montant du droit d'affiliation 2024/2025 (associations) ou du droit d'agrément 2024/2025 (SCA et SCIA) pourront prendre part au scrutin.

L'autorisation de prendre part au vote est donnée au Président/Gérant de chaque structure ayant droit de vote. Seule cette personne recevra les communications concernant les votes.

Planning :

- La société VP Dive adressera le **14 novembre 2024** les identifiants de connexion à chaque Président/Gérant de structure sur son mail personnel indiqué sur son espace licencié. Le fichier des Présidents de clubs est recoupé avec celui des licenciés, nous vous remercions de bien vouloir vérifier que le Président/Gérant inscrit dans la fiche club est bien le bon (changement de Président/homonyme...)
Vous aurez la possibilité sur ce mail de nous faire savoir si vous n'êtes plus Président/Gérant ou en cas d'erreur.
- Un second mail sera adressé au Président/Gérant le **samedi 30 novembre 2024** avant l'ouverture des votes avec le lien de connexion pour les votes AGO et élections.
- Les votes :
 - débuteront le **samedi 30 novembre 2024 à 9 h 00**
 - et se termineront le **samedi 7 décembre 2024 à 18 h 00**
- La clôture du vote électronique se fera à la fin des débats présentiels pendant l'AG sur les rapports moraux et financiers, les autres résolutions ainsi que la présentation des candidats pour l'olympiade 2025/2028 le **samedi 7 décembre 2024 à 18 h**. Tous les documents vont être mis en ligne sur le site internet. [Lien AGO](#).
- A la clôture des votes le quorum sera calculé sur la totalité des voix de la fédération et les résultats seront prononcés le **dimanche 8 décembre 2024** lors de la suite de l'Assemblée Générale.

En cas de problème et pour toutes questions vous pouvez contacter le support VP Dive :

Jérémy : 06 72 05 71 38 ou par mail a contact@vpdive.com